



INAUGURATION DU NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS

BIENTÔT UNE PHARMACIE !

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL



Meilleurs vœux 2025 !





« Chères Semussacaises,
chers Semussacais,

L'année 2025 a déjà débuté que nous voilà déjà sur la dernière ligne droite de notre mandature.

Interrompue en septembre 2024 par des élections municipales anticipées, vous m'avez une nouvelle fois témoigné votre confiance avec une équipe municipale majoritaire renouvelée et soucieuse d'œuvrer, même pour quelques mois, à l'aboutissement de projets importants.

En attribuant à ma liste 16 sièges sur 19, dès le 1^{er} tour, vous m'avez permis d'achever le mandat pour lequel vous m'aviez déjà fait confiance en 2020.

Je vous en remercie vivement par le biais de cet édito.

Les embûches ne m'ont jamais empêché d'avancer, bien au contraire.

Entourés d'une équipe majoritaire recomposée, nous continuons d'agir dans l'intérêt des Semussacais, avec conviction et détermination.

Depuis de nombreuses années, notre défi était d'offrir aux Semussacais des offres de soins de proximité et regroupées sur un seul site. L'idée du pôle médical a germé en 2014, le centre a pu ouvrir ses portes en 2015.

Dans la continuité de la réflexion, la logique voulait qu'une pharmacie vienne compléter sur la commune cette offre de services de santé publique. Je rappelle que la commune a longtemps porté un projet de construction sous sa propre maîtrise d'ouvrage, qui aurait pu être loué à un pharmacien. Dans cette idée deux permis de construire déposés par la commune avaient d'ailleurs été obtenus en 2014 et 2018.

Le montage n'aboutissant pas, les élus ont finalement fait le choix de vendre en 2022 un terrain à un pharmacien afin que celui-ci y construise lui-même une pharmacie, dès lors que le seuil de population requis serait atteint.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, c'est chose faite, la population de Semussac passe officiellement à 2576 habitants. Une pharmacie va bientôt voir le jour. Je suis heureuse que cette pharmacie puisse prochainement faciliter le quotidien de nombreux Semussacais !

Je voudrais également évoquer dans cet édito un sujet qui a préoccupé et préoccupe encore bon nombre d'entre vous, le projet d'unité de méthanisation porté par un groupement d'agriculteurs qui supprimerait ainsi 3 hectares de terres cultivables.

Si le Conseil Municipal a pris position et voté le 19 décembre dernier une délibération portant motion de rejet du projet sur cette implantation, c'était pour le faire savoir aux services de l'Etat amenés à instruire et à autoriser ce permis de construire.

Délégué communautaire à l'agriculture et à la ruralité et Maire de Semussac, je comprends la volonté de certains de nos agriculteurs de développer des activités annexes, mais pas à n'importe quelles conditions : le projet ainsi présenté présente des inconvénients majeurs et des risques non négligeables qu'on ne peut ignorer.

Je souhaite donc que cette année 2025 soit une année plus sereine, à tous points de vue, dans nos rapports aux autres, dans la vie professionnelle ou dans la vie personnelle, et quels que soient les défis qui nous attendent !

Mesdames, Messieurs,

Avec vous je reste confiante, je vous souhaite une très bonne année 2025 à toutes et à tous !

Et au plaisir de vous retrouver à notre traditionnel repas des aînés le dimanche 2 mars prochain, pour les plus Sages d'entre vous !



Michèle CARRE,
Le Maire

RETOUR EN IMAGES



Novembre 2024 • Inauguration de la piste cyclable



Cérémonie du 11 novembre



Septembre 2024 • L'artiste en action



Des nouveaux bancs colorés à l'école



10 janvier 2025 • Voeux du Maire



Décembre 2024 • Les poteaux et filets du stade sont changés



Octobre 2024 • Halloween à l'école

s.a.r.l. **DONDA**

Ent Gale du Bâtiment

Neuf et Rénovation
de Maisons Anciennes

8 ZAC du Pré Chardon - 17120 SEMUSSAC

05 46 91 68 87 ☎ 06 31 38 29 81

SAS CHAILLOU



PLOMBERIE-CHAUFFAGE
ENTRETIEN CHAUDIERE FIOUL/GAZ
POMPE A CHALEUR-CLIMATISATION
ADOUCCISSEUR

6 ZA PRE CHARDON - 17120 SEMUSSAC

☎ 05 46 05 42 48

✉ chaillou.semussac@orange.fr



Sarl **SEMUSSAC AUTO**
Pascal VERGER

25, rue de Didonne
17120 SEMUSSAC

Tél : 05 46 05 60 29
Fax : 05 46 06 23 05
garage.semussac@orange.fr



BTP PARIOLLAUD
ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

10 route de Bordeaux
17120 SEMUSSAC

05 46 02 00 67

Ambiance Peinture

Peintre en bâtiment & Décoratrice d'intérieur



Mylène Mansiot

Peintre intérieur & extérieur | Décoration intérieure | Neuf & rénovation
Peinture décorative | Revêtements sols & murs | Nettoyage toiture & façade

Tél : 06 37 68 90 51 - ambiancepeinture17@gmail.com  [ambiancepeinture17](https://www.facebook.com/ambiancepeinture17)



Fabrice Morel
CHEF PRIVÉ

Fabrice Morel

- Traiteur
- Chef Privé
- Consultant
- Cours de Cuisine

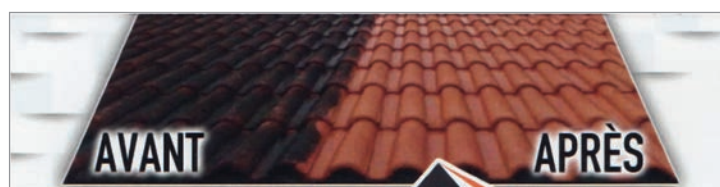
06 89 90 94 79

hpmorel@aol.com



Chez Mouchet, 19 Chemin du Grand Pré, 17120 Semussac

<https://traiteur-chef-prive-consultant17.fr>



AVANT APRÈS
Démoussage toiture & façade

CHRIS RÉPARATION TOITURE
ZINGUERIE & TRAITEMENT

Siret 978 269 413 00016 17120 SEMUSSAC ☎ 07 45 43 65 45



Une cérémonie des vœux positive

En présence de nombreux Semussacais, devant une salle bien remplie, comme à l'habitude, Madame le Maire Michèle CARRE a présidé la traditionnelle cérémonie de vœux à la salle polyvalente le vendredi 10 janvier dernier. Simplicité et convivialité étaient les maîtres mots de cette cérémonie.

Dans un premier temps, nous tenons à remercier chaleureusement le public pour sa présence en nombre, ainsi que les associations locales, qui jouent un rôle essentiel dans la dynamique et le rayonnement de la commune grâce à leur investissement exemplaire tout au long de l'année.

Parmi les annonces majeures, la confirmation de l'arrivée prochaine d'une pharmacie, rendue possible par l'évolution démographique de la commune, qui compte désormais 2576 habitants. Ce nouveau service viendra compléter le pôle médical existant depuis 2015.

Madame le Maire a également rappelé la motion de rejet adoptée par le Conseil Municipal concernant le projet d'unité de méthanisation. Si elle comprend les besoins des agriculteurs, elle a souligné les risques et impacts majeurs liés à cette implantation.

Elle a souhaité une année placée sous le signe de la sérénité et de la coopération, tout en donnant rendez-vous pour le repas des aînés le 2 mars prochain. Cette cérémonie a été l'occasion de réaffirmer l'engagement de l'équipe municipale à poursuivre les projets au service des Semussacais.



Infos



Agence postale

À compte du 1^{er} janvier 2025, l'agence postale est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 13h30.



Retour de Conseil

Retrouvez ci-dessous quelques délibérations importantes acceptées lors des dernières séances du Conseil

SÉANCE DU 03 JUIN 2024

- Délégation partielle du droit de préemption urbain à la CARA de la ZAE Le Pré Chardon
- Signature d'une convention de partenariat culturel dans le cadre du festival lecture et petite enfance du Département de Charente Maritime
- Création d'un emploi permanent afin d'assurer des missions aux espaces verts et en voirie
- Convention entre la piscine de la Lande à Saujon et la ville de Semussac pour la prise en charge des entrées des élèves de l'école primaire, pour un total de 1 888,00€

SÉANCE DU 23 JUILLET 2024

- Convention pour l'installation et la maintenance d'un système de télérelève des compteurs d'eau implantés sur le pylône d'éclairage du parking du stade de foot situé rue Fief de la Montagne
- Mise à jour de la convention de mise à disposition des bâtiments communaux utilisés par le SIVOM enfance jeunesse de l'Estuaire
- Convention d'occupation temporaire de l'espace public et de mise à disposition d'un local communal dans le cadre des Sentiers des Arts
- Mise en place d'une tarification sociale pour la cantine scolaire
- Demande de subvention de 2 290,90€ au titre fonds départemental d'aide pour les locaux scolaires du 1^{er} degré pour un montant de 7 636,34€
- Demande de subvention au titre du fonds départemental de revitalisation, dans le cadre de travaux rendus nécessaires pour réhabiliter certains bureaux de la mairie. Notamment pour y accueillir la nouvelle agence postale communale. Demande d'un montant de 8 522,58€, sur un total de 34 090,32€ (soit 25%)
- Dossier disciplinaire : requête en annulation devant le Tribunal Administratif. Autorisation du Maire à ester en justice. Désignation d'un avocat.

SÉANCE DU 04 OCTOBRE 2024

- Installation du nouveau conseil municipal : Election du Maire, Fixation du nombre des adjoints au Maire, Election des adjoints, Lecture par le Maire de la charte de l'élu local, Fixation du taux des indemnités de fonctions du Maire et des adjoints

SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2024

- Composition des commissions communales
- Désignation des délégués aux organismes de regroupement intercommunal
- Désignation des membres constituant les commissions de travail et de réflexion de la CARA et référents CARA
- Adhésion à la convention de participation proposée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime en matière de protection sociale complémentaire pour le risque prévoyance
- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du CDG17
- Adhésion à la convention-cadre relative aux missions facultatives proposées par le CDG17
- Demande de subvention de 1 307,60€ au Conseil Départemental et de 2 615,20€ à la CARA, dans le cadre de la mise en place d'un schéma de défense extérieure contre l'incendie (d'un montant total de 6 538€ HT)
- Convention de servitude ENEDIS/Commune de SEMUSSAC-Renouvellement réseau basse tension
- GEPU : Modification de la convention de délégation de compétence relative à la « Gestion des eaux pluviales urbaines »

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2024

- Election des représentants du conseil municipal au CCAS
- Attribution des indemnités de fonction conseillers municipaux délégués
- Création d'emploi permanent
- Redevance d'occupation 2024 du domaine public routier pour les télécommunications
- Programmation animation : exposition photos année 2025
- Travaux de modernisation de l'éclairage du stade de football et de l'allée du Château de Didonne

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2024

- Motion contre le projet d'implantation d'une unité de méthanisation sur la commune de Semussac

Fief des Vignes

Un nouveau programme de logement à Semussac

Jeudi 21 novembre 2024, la municipalité de Semussac a officiellement inauguré l'Îlot des Vignes, un ambitieux programme de 31 logements locatifs. Sous une brume automnale, Michèle Carré, maire de Semussac, a accueilli les invités dans le cadre du nouveau centre de loisirs, encore en préparation pour son inauguration prévue le 14 décembre.

En présence de Frédéric Roger, secrétaire général d'European Homes, Pascal Aveline, président du Directoire de la Coop Charente Maritime Habitat, et Ghislaine Guillen, conseillère départementale de Charente-Maritime, la cérémonie a marqué une étape importante pour la commune.

L'Îlot des Vignes propose une offre variée de logements. Cet ensemble est composé de **22 appartements collectifs** et semi-collectifs et **9 maisons individuelles**, comprenant des types T2 à T5. « *Cette diversité répond aux besoins des familles et des foyers que nous rencontrons sur la commune* » a souligné Michèle Carré, qui a salué la souplesse et l'écoute des aménageurs dans la conception et la sélection des futurs locataires.

Les étapes administratives du projet ont débuté en novembre 2020 avec le dépôt du permis de construire, délivré en mars 2021, puis modifié en juillet 2021 pour intégrer des ajustements mineurs.



Le maire a également mis en lumière les retombées positives pour Semussac :

- La densification harmonieuse du bourg,
- L'accueil de nouvelles familles et d'enfants dans les écoles,
- Le soutien à l'économie locale grâce à la mobilisation des entreprises du territoire.

« *La réalisation de ce programme est une avancée significative pour répondre à la demande de logements et renforcer la mixité sociale dans notre commune* » a-t-elle affirmé.



Présentation du nouveau Conseil



Commission consultative dans le cadre des marchés publics passés en procédure adaptée

Michèle CARRE, présidente
Philippe PRINCE
Patrick LE DIUZET
Carole MEILLAT

Commission consultative des finances

Michèle CARRE
Agnès EGRETEAU
Florian BALAY
Pascale BODIN
Emmanuel JACQUES

Commission consultative urbanisme – voirie

Michèle CARRE
Philippe PRINCE
Florian BALAY
Patrick LE DIUZET
Emmanuel LAPEYRE
Loïc CHARRIER
Bernard BONILLA

Commission bulletin municipal

Patrick LAUNAY
Pascale BODIN
Ginette DEVOYON

Commission animations- fêtes et cérémonies

Marie Paule MENARD
Patrick LAUNAY

Commission suivi du Document Unique d'évaluation des risques professionnels

Patrick LE DIUZET
Marie Christine MOUTEL

7 | Les Nouvelles de Semussac n°8 - Janvier 2025

INSCRIPTIONS AU REPAS DES ÂÎNÉS DU DIMANCHE 2 MARS 2025 À 12H

Vous avez 70 ans ou plus ? Vous habitez Semussac ?
Vous êtes invités au repas des Âînés *(offert par la Municipalité)*

MERCI DE RETOURNER CE «COUPON-RÉPONSE» EN MAIRIE AU PLUS TARD LE 14 FÉVRIER 2025.

AUCUNE INVITATION NOMINATIVE NE SERA ENVOYÉE À DOMICILE.

Nom :

Prénom :

☐ Participera

☐ Ne participera pas

Date de naissance :

Sera accompagné(e) :

☐ Oui

☐ Non

Avez-vous un moyen de transport ?

☐ Oui

☐ Non*

**Nous proposons, sur demande, aux personnes ne pouvant se déplacer par leurs propres moyens, de venir les chercher à leur domicile.*

N° de téléphone :

Signature :

Non au projet de méthanisation

Un collectif de 7 agriculteurs regroupé au sein de la société Bio Méthane Estuaire a pour projet la réalisation d'une unité de méthanisation sur la commune de Semussac au lieu dit la Champagne basse.

Le dossier a été officiellement présenté et détaillé par les intéressés le 20 novembre 2024 en Préfecture lors d'une réunion de cadrage, en présence des différents services de l'Etat et de trois élus municipaux.

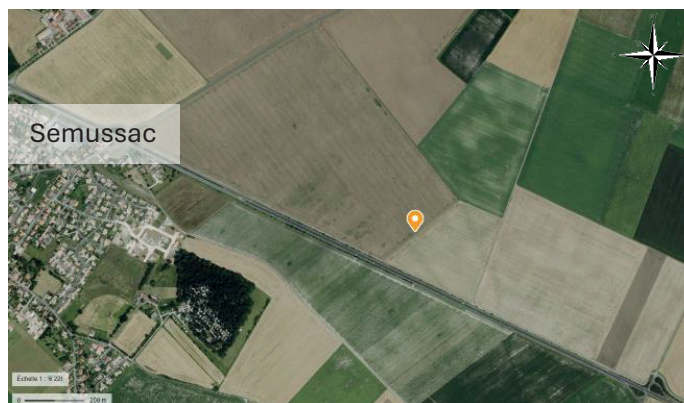
A la suite de cette réunion, compte tenu de l'enjeu de projet qui relève de la procédure des ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement), une **réunion de présentation du projet à l'ensemble des membres du conseil municipal a été demandée**.

Le 2 décembre dernier, les porteurs du projet sont venus expliquer à l'ensemble du conseil municipal les objectifs poursuivis par ce projet de méthanisation, composé de **4 digesteurs sur un terrain de 3 hectares**, en bordure de la route parallèle à la RD 730 à l'est en arrivant sur le bourg.

Cette présentation a soulevé **plusieurs interrogations** telles que :

- Les gisements (fumiers, CIVES, pailles, déchets légumes et céréales, déchets verts, vinasses) localisés pour la plupart dans le sud du territoire et qui ne justifient pas l'emplacement retenu sur la commune de Semussac. À moins de 4 km, sur la commune voisine du Chay, à l'entrée de Trignac, une autre unité de méthanisation est déjà implantée.
- Dangérosité de la circulation par les rotations quotidiennes des camions, créant des ralentissements de véhicules et des comportements d'impatience pour doubler les camions sur une départementale déjà dangereuse,
- La perte de matières tombant des camions sur la route avec risque de glissement des 2 roues,
- La proximité des premiers riverains, impact visuel et paysager important à l'approche des premières plages et de l'entrée sur Royan,
- Les nuisances olfactives lors des livraisons et des départs des camions chargés de matières,
- Les conséquences financières pour la commune en terme de voiries.

Le 12 décembre dernier, les porteurs du projet, sur demande de la municipalité, ont organisé une réunion publique à la salle polyvalente.

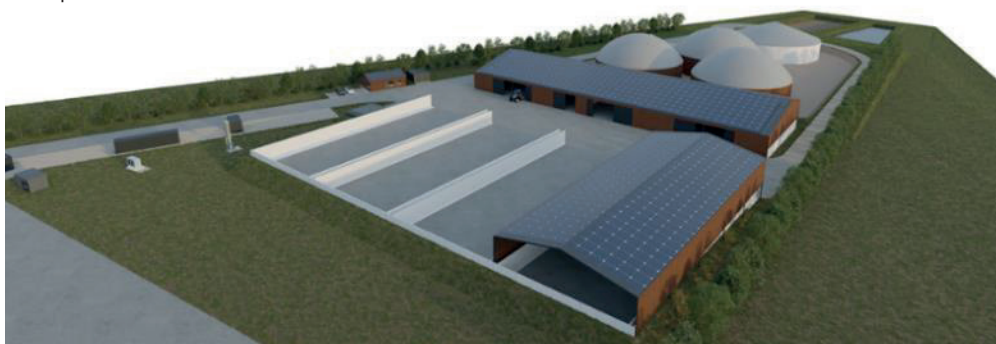


Le 19 décembre, devant l'enjeu et les débats soulevés autour de ce projet dont le permis de construire était prêt à être déposé et instruit par le Préfet (et non par le Maire), le Conseil municipal s'est réuni et a finalement **voté une motion de rejet du projet d'implantation d'une unité de méthanisation** sur la commune de Semussac.

Si la commune comprend la volonté et le besoin de certains agriculteurs soucieux de diversifier leurs activités pour pérenniser leurs revenus, elle s'oppose donc catégoriquement au site choisi.

A l'heure où il nous faut préserver la consommation des bonnes terres agricoles, **ce projet viendrait sacrifier 3 hectares de terres fertiles à la Champagne, alors qu'il pourrait s'implanter ailleurs sur des terres plus pauvres**.

Michèle CARRE,
Maire de SEMUSSAC
et Délégué à l'agriculture, à la ruralité et à
l'ostréiculture à la Communauté d'Agglomération
Royan Atlantique.



LEGO : retour sur l'exposition

La bibliothèque a organisé une exposition avec un ancien élève de Semussac.

Hugo, un passionné de lego depuis tout petit.
« *Nous nous sommes mis d'accord pour qu'il expose du 6 au 20 novembre les mocs (maquettes de lego)* »

explique Maryline, agent de la bibliothèque

L'exposition a été réussie et les adhérents ont été ravis et surpris par la qualité des mocs.

Merci à Hugo et à sa maman d'avoir bien préparé cette exposition.

Si vous êtes comme Hugo, que vous avez une passion et que vous voulez la faire partager, venez à la bibliothèque pour en discuter.



Infos travaux

RUE TRAVERSANTE

Il y a quelques années, la commune avait acquis la propriété des parcelles AB 124 et AB 118 rue Traversante, l'idée étant d'en démolir la dépendance, d'en aménager les abords et ainsi faciliter la circulation dans cette voie communale relativement étroite.

Le désamiantage du bâtiment a été effectué.

Les travaux de démolition sont prévus courant du 1^{er} trimestre.

Il est prévu à suivre un réaménagement de la voirie.

FACADE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Un ravalement de façade de la bibliothèque est prévu aux vacances de février, pour gêner le moins possible les abords des écoles.

En effet, des échafaudages seront nécessaires et les abords seront un peu difficiles.

La porte d'entrée sera également changée pour améliorer l'isolation et apporter plus de clarté.

FOYER RURAL ET ÉCOLE MATERNELLE

Des travaux de couverture sont prévus pour solutionner les problèmes de fuite.

STADE DE FOOT

Une partie des poteaux et des filets ont été changés en régie par le personnel technique.

Une étude concernant la modernisation de l'éclairage du stade est également demandée au SDEER.



Retour sur les Sentiers des Arts

Une édition dynamique à Semussac

Cette année, la commune de Semussac a eu l'honneur d'accueillir une partie du Sentier des Arts, un événement annuel qui en est déjà à sa 12^{ème} édition. En partenariat avec Meschers-sur-Gironde et d'autres communes voisines, ce projet culturel a offert à notre village une belle opportunité de mettre en valeur son patrimoine et sa créativité. Le montage du projet a débuté par une réunion d'information, suivie d'un travail collectif pour choisir les lieux et les artistes qui allaient s'illustrer dans notre commune.

Deux œuvres phares ont vu le jour à Semussac :

- **La frise dynamique** : Apposée sur le mur du gymnase, cette œuvre colorée réalisée à la bombe par l'artiste **Dako** a apporté une touche de vitalité et de modernité à cet espace.
- **Les Totems AVENIR** : Un projet collaboratif mené par **Johannes Zacherl**, qui a imaginé, avec les enfants de Semussac, des totems représentant l'emblème d'un futur inspiré par les éléments de leur village et leur environnement. À l'aide de peinture en spray et de pochoirs, les enfants, accompagnés par leurs instituteurs, ont participé activement à chaque étape du processus créatif.

En parallèle, le public a également eu l'occasion d'imaginer son propre totem d'avenir lors de **cinq ateliers organisés par la CARA** (Communauté d'Agglomération Royan Atlantique). Ces moments d'échange et de création ont permis à chacun, petits et grands, de s'exprimer artistiquement et de contribuer à l'esprit collectif du Sentier des Arts.

Grâce à ces créations, le **Sentier des Arts** a rencontré un vif succès. De nombreux scolaires, ainsi que des visiteurs venus des environs, ont pu découvrir ou redécouvrir les rues de Semussac et en particulier son charmant bourg, sublimé par ces œuvres artistiques.



Nous remercions chaleureusement les artistes, les enseignants, les enfants, ainsi que tous les participants, organisateurs et partenaires pour avoir fait de cet événement un moment unique et fédérateur pour notre commune.





Inscriptions en maternelle rentrée 2025

Votre enfant est né en 2022, il rentre en petite section de maternelle en Septembre 2025 ?

Merci de contacter très rapidement l'école (dès janvier 2025)

La Directrice Mme Fouché se tient disponible par téléphone au 05 46 05 02 34 aux horaires de l'école.

Le centre de loisirs est inauguré !

Le samedi 14 décembre dernier, Madame le Maire a inauguré le nouvel accueil de loisirs en présence de Madame Ghislaine GUILLEN, conseillère départementale, de M. Jean Jacques Rodrigues président du conseil d'administration de la CAF de Charente-Maritime, de Monsieur Vincent BARRAUD, président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, de Monsieur Vincent BOZIER président du SIVOM enfance jeunesse de l'Estuaire, et plusieurs autres personnalités.

La réflexion commune avait associé la commune, le SIVOM enfance jeunesse, la CAF et la PMI. Le permis de construire a été délivré le 22 septembre 2022.

À proximité des écoles, le chantier a débuté le 6 janvier 2023. Le centre a été mis en service et ouvert au public le 8 juillet 2024.

Ce bâtiment de près de 400 m², dont les installations sont modernes, spacieuses, accueillantes, insonorisées et conformes aux normes actuelles, peut recevoir actuellement au maximum cinquante enfants, sur le temps périscolaire et pendant les vacances scolaires.

Si cette nouvelle structure participe à l'apprentissage de la vie en collectivité et à la socialisation des enfants, il sera prochainement question d'en augmenter la capacité d'accueil, pour répondre au mieux à la demande des parents.



Pour cela, il sera nécessaire de solliciter le SDIS (service départemental d'incendie et de secours), pour avis préalable sur l'augmentation de la capacité d'accueil du bâtiment.

Le coût global de l'opération s'est élevé à 1 221 294,67€ TTC. Seule, la commune de Semussac, maître d'ouvrage, n'aurait pu porter ce projet. Il a pu aboutir grâce aux soutiens financiers obtenus de la CAF, à hauteur de 300 000€, de la CARA à hauteur de 150 000€, du Conseil Départemental à hauteur de 45 000€. La DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) malgré deux dossiers déposés, n'a malheureusement pas été obtenue.

Depuis son ouverture en juillet dernier, ce nouveau centre de loisirs vient compléter l'offre des structures d'accueil mises à disposition du SIVOM Enfance jeunesse de l'estuaire par les communes membres.

L'équipe pédagogique du SIVOM accueille désormais au centre de loisirs de Semussac les enfants de 3 à 11 ans sur le temps périscolaire (avant et après la classe) et pendant les vacances scolaires.

Un nouvel accueil de loisirs

Une structure moderne pour répondre aux besoins des familles et enrichir l'offre éducative locale.

Lundi 8 juillet 2024 marque une date importante pour les familles de notre territoire : Le tout nouvel accueil de loisirs situé au cœur de notre commune, au 3 rue du dojo, a officiellement ouvert ses portes.

Géré par le SIVOM Enfance Jeunesse de l'Estuaire, cet espace peut accueillir jusqu'à 50 enfants de 3 à 11 ans durant les vacances scolaires et les temps périscolaires.



Des activités tous les mercredis

Un lieu pensé pour les enfants

Avec une superficie de 400 m² et des installations modernes, cet accueil de loisirs a été imaginé pour offrir un cadre ludique, sécurisé et stimulant. Les locaux flambants neufs comprennent des salles d'activités adaptées à chaque tranche d'âge, des espaces dédiés à la lecture, un dortoir pour les plus petits, une cantine ainsi que des cours extérieures.



Spectacle de fin d'été

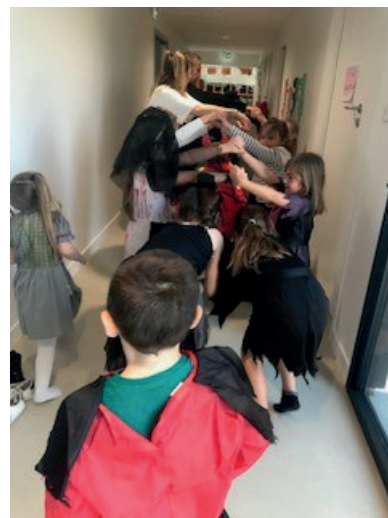
Une programmation riche et variée

Pour cette première saison estivale et automnale, l'équipe pédagogique composé d'un directeur et d'animateurs qualifiés ont proposé des programmes d'animations riches et diversifiés autour de différents thèmes comme les jeux olympiques, la bande dessinée, la fête foraine ou encore l'écocitoyenneté.

Des ateliers créatifs, des jeux sportifs, des sorties pour éveiller la curiosité des enfants ont été organisés.

Un projet précieux pour les familles

Ce projet a vu le jour grâce au financement de la commune, de la CAF et des subventions départementales et régionales pour répondre à un besoin croissant des familles de la commune et des alentours. En offrant une solution d'accueil durant toute l'année excepté la semaine de Noël et des horaires flexibles, ce nouvel équipement facilite la vie des usagers.



Alors si vous n'avez pas encore utilisé les services de l'accueil de loisirs de Semussac, n'hésitez pas à nous contacter ou venir directement sur place, l'équipe d'animation se fera un plaisir de répondre à

toutes vos questions et de vous faire une visite de ce nouveau complexe.



Accueil de Loisirs de Semussac, 3 rue du dojo
 Directeur : Mickaël Mahfoudi : 06.01.82.56.56
 Horaires : de 7h30 à l'ouverture de l'école et de la fermeture de l'école à 18h45
 Mercredi : de 7h30 à 18h45
 Vacances scolaires : De 7h30 à 18h45



Liaison cyclable Semussac-Cozes

Une avancée pour la mobilité des collégiens

Le vendredi 22 novembre 2024, la liaison cyclable reliant Semussac au collège des Vieilles Vignes de Cozes a été officiellement inaugurée. Cet itinéraire de 6,5 kilomètres marque une étape importante dans le cadre du « Plan vélo au quotidien » initié par le Département de la Charente-Maritime.



Cette nouvelle piste cyclable, entièrement sécurisée, vise à faciliter les trajets des collégiens entre les deux communes. Elle s'inscrit dans une démarche de promotion des mobilités douces, offrant une alternative pratique et écologique à la voiture.

Lors de la cérémonie, Michèle Carré a précisé que *«la piste traverse principalement la commune de Semussac, sur près de trois kilomètres, empruntant des voies vertes et communales adaptées.»*

Le Département de la Charente-Maritime, initiateur du « Plan vélo au quotidien », a financé 50 % de cette réalisation, affirmant son engagement à encourager la pratique du

vélo, particulièrement chez les collégiens. Ce projet est le premier itinéraire finalisé dans le cadre de ce plan ambitieux.

Vincent Barraud, président de la CARA, a également rappelé que cet aménagement s'intègre dans le schéma cyclable communautaire, visant à connecter les territoires et à promouvoir des alternatives durables.

Les premiers usagers, parmi lesquels des élèves et leurs familles, ont testé la piste dès l'inauguration, profitant d'un itinéraire sécurisé offrant une vue exceptionnelle sur les paysages de la région.

Après cet effort matinal, l'événement s'est conclu par un cocktail convivial, symbole d'un projet collectif réussi, alliant sécurité, accessibilité et respect de l'environnement.

Avec cette première réalisation, le Département et les communes de Semussac et Cozes réaffirment leur engagement pour des mobilités plus durables et adaptées aux besoins de leurs habitants.





La pharmacie va enfin voir le jour !

« C'est officiel ! Je vous annonce que le seuil de population nécessaire à l'ouverture d'une pharmacie est atteint : les derniers chiffres de l'INSEE ont établi la population totale de Semussac au 1^{er} janvier 2025 à 2576 habitants.

Le point de blocage du seuil des 2500 habitants demandé par l'ARS (Agence régionale de la santé) pour autoriser l'implantation d'une pharmacie est désormais levé.

Le permis de construire de la future pharmacie d'environ 200 m² a été obtenu le 19 décembre 2023. Le terrain a été vendu au futur pharmacien qui prendra en charge les travaux de construction.

Le dossier est désormais complet et tous les feux sont au vert pour qu'il soit instruit favorablement par l'ARS agence régionale de la santé qui autorise les nouvelles implantations de pharmacie.

Quelle lutte depuis 10 ans ! En effet, depuis 2014, les élus ont mis toute leur énergie à défendre

l'implantation d'une pharmacie sur le territoire communal.

Consciente du besoin en service médical et paramédical, la municipalité avait commencé par créer un pôle médical pour offrir à la population locale un service de soins de proximité.

Le pôle médical a vu le jour en 2015. Nous fêterons donc cette année ses 10 ans !

Si l'année 2015 était l'année du pôle médical, l'année 2025 sera celle de la pharmacie tant attendue par nos concitoyens.

Sur l'emprise du terrain où sera construite la prochaine pharmacie, à l'entrée de la zone artisanale, à côté des locaux occupés par la Croix Rouge, les premiers travaux de réseaux vont débuter très prochainement courant janvier ! »

Le Maire,
Michèle Carré



Aménagement du cimetière

En octobre dernier, le cimetière de Semussac a bénéficié de nouveaux aménagements pour mieux répondre aux besoins des familles et offrir un cadre paisible et fonctionnel.

Un quatrième columbarium, en granit rose poli, a été installé. Composé de 10 cases réparties sur trois étages, il permet d'accueillir davantage d'urnes funéraires, répondant ainsi à une demande croissante. Un deuxième banc a également été ajouté, offrant un espace de recueillement supplémentaire aux proches. Par ailleurs, le jardin du souvenir a été entièrement remis aux normes, améliorant à la fois son accessibilité et son esthétique.

Ces travaux, d'un **coût total de 7 714,80 € TTC**, témoignent de la volonté de la municipalité de préserver et d'aménager cet espace de mémoire dans le respect des attentes des habitants.



Vie de quartier : focus sur les travaux d'aménagement

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE FIEF DU PETIT PUIITS : UN PROJET ABOUTI

Après six mois de travaux, débutés le 13 février 2024, le réaménagement de la rue Fief du Petit Puits, située au cœur du bourg, est désormais terminé.

L'ensemble de l'espace public a été complètement repensé :

- **Chaussée et trottoirs** pour une circulation sécurisée,
- **Cheminements doux** pour les piétons et les cyclistes,
- **Parkings** pour répondre aux besoins des riverains et visiteurs,
- **Aménagements paysagers** et création d'espaces verts permettant l'infiltration des eaux pluviales.

Le résultat est à la hauteur des attentes, transformant la rue en un espace convivial et harmonieux.



QUARTIER DE CHENAUMOINE : UN VASTE CHANTIER ENGAGÉ

Le hameau de Chenaumoine, en direction de Saint-Georges-de-Didonne, fait l'objet d'un projet d'aménagement urbain d'envergure.

Ce chantier, initié par la commune dès fin 2022, est réalisé par le Syndicat Départemental de Voirie, dans le cadre d'une mission conception-réalisation. Après des études préalables approfondies, les travaux ont démarré en septembre 2024 et s'étendront sur une période de deux ans (2024-2026).

Étapes des travaux :

- **Remplacement des conduites en amiante** : La conduite de refoulement des eaux usées a été remplacée par des conduites en PVC, sous la maîtrise d'œuvre de Getudes Consultants.
- **Pose d'une nouvelle conduite d'eau potable** : À partir de janvier 2025, une tranchée commune sera utilisée pour installer la nouvelle conduite, gérée par Eau 17.

- **Enfouissement des réseaux aériens** : Prévu entre avril et août 2025, avec la mise en place du câblage téléphonique envisagée pour octobre 2025.
- **Travaux de voirie** : Sous réserve du bon déroulement des étapes précédentes, ces travaux devraient débuter en novembre 2025.

Pendant toute la durée des travaux, un revêtement provisoire permettra aux riverains de circuler.

Proche du marais de Chenaumoine, ce réaménagement vise à préserver le caractère authentique de ce village charentais, avec ses maisons anciennes, ses roses trémières et son environnement naturel. Une zone 20km/h de partage sera instaurée pour sécuriser la circulation et redessiner la voirie, rendant le quartier encore plus agréable et accueillant.

Bien que des désagréments temporaires soient inévitables (bruits, circulation réduite, modifications des dépôts de déchets, etc.), tout est mis en œuvre pour limiter la gêne et garantir une réalisation harmonieuse.

Avec ces travaux, Chenaumoine retrouvera tout son charme et son caractère unique, renforçant son attrait pour les habitants et les visiteurs.

Etat actuel



Etat projeté



Foyer Rural

Le Foyer Rural de Semussac a été créé en 1975, et fêtera en juin 2025 ses 50 ans. Le foyer Rural se met au service de la population en milieu rural, offrant ainsi des valeurs de solidarité, de convivialité, de respect, et de la promotion de l'individu. Il compte aujourd'hui plus de 250 adhérents, âgés de 8 ans à 94 ans, qui participent à une ou plusieurs des nombreuses activités proposées.

Les arts créatifs :

- La poterie : lundi de 13h30 à 16h30, salle Cordouan
- La peinture aquarelle, huile et sur soie : le vendredi de 14h à 17h, salle Cordouan
- Le Patchwork et tous les travaux d'aiguilles : le jeudi de 14h à 17h, salle Cordouan
- La couture tous les mardis de 14h à 17h, salle Cordouan

Les arts culturels :

- La Musique adulte / enfant : le mercredi de 16h à 19h, salle des 2 moulins
- Le chant adulte / enfant : le lundi de 17h00 à 18h30, salle Cordouan
- Le théâtre adulte : le lundi de 18h30 à 20h00, salle Cordouan
- Le théâtre enfant : le vendredi de 17h45 à 19h, salle Cordouan

Animations, détente et sport :

- Les Animations (sorties, repas, loto) : tout le long de l'année
- La randonnée : le 2ème dimanche de chaque mois, RDV à 14h (en hiver 13h30), place de l'église
- L'informatique et l'assistance numérique : le mardi de 17h à 19h, salle des 2 moulins
- La gymnastique (renforcement musculaire) : le lundi de 17h30 à 18h30, salle omnisport
- La gymnastique (Flex) : le jeudi de 17h30 à 18h30, salle omnisport.
- Le Yoga : le mercredi de 18h30 à 20h15 et jeudi de 10h à 11h30, salle Cordouan
- Les jeux de société : le mercredi de 14h à 17h, salle Cordouan
- La Généalogie ! le mercredi de 10h à 12h, salle des 2 moulins
- Le Grand livre : tout le long de l'année. Il est exposé à la bibliothèque.



Vous pouvez retrouver toutes les informations sur www.foyerruralsemussac.fr

En 2024, avec le soutien de nos nombreux bénévoles, nous avons organisé différentes animations. Elles mettent ainsi en valeur toutes les compétences et passions de nos adhérents :

- Expositions des arts créatifs au mois de mai et décembre
- Les grands lotos avec plus de 300 participants en février et octobre
- Repas de printemps et d'automne animés par les sections Théâtres, Musiques et Chants
- Animations Théâtrales au camping du bois de la chasse
- Déambulation multi associations pour la fête de la musique

Et, associé aux autres Foyers Ruraux proches de nous (Médis et Cozes), repas et sorties en autocar :

- Sortie aux Florales de Nantes en mai 2024. Placée sous le signe des JEUX, cette édition s'est déclinée autour du thème "JEUX DE FLEURS" en clin d'œil avec l'organisation des JEUX OLYMPIQUES à Paris
- Repas à thèmes avec le Foyer Rural de Médis

Dans le cadre d'octobre rose, nous avons dédié notre randonnée au profit de l'institut Bergonié (dépistage et traitement du cancer du sein) sur Bordeaux. Nous avons collecté 950 euros, reversés en totalité à l'institut pour lutter contre cette maladie.

En juin 2025, nous fêterons nos 50 ans. Avec déambulation théâtrale le vendredi, une exposition et des animations le samedi, et un grand repas dansant avec animation cabaret et DJ, le dimanche. Ouvert à tous, noter dès à présent ce grand rendez-vous les 20,21, et 22 juin 2025.

Le Foyer Rural, vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.

Les associations mobilisées

Dimanche 6 octobre, l'Amicale des boulistes et Le Trait d'Union Semussacais avec la participation des Semussac Kids organisaient une animation dans le cadre d'Octobre Rose.

Le ciel maussade du début d'après-midi a laissé très vite place à un beau soleil qui a ravi la centaine de personnes présentes autour du boudrome du champ de foire. Bonne humeur et convivialité étaient partagées par tous les participants, pointeurs et tireurs à la pétanque, gourmands dégustant des pâtisseries à la buvette ou curieux de la tombola avec des lots offerts notamment par de nombreux commerçants de la localité.

À l'issue de cette manifestation, Gérard Liget, président des boulistes, Bernard Bonilla président du Trait d'Union et Maya Gélinaud pour les Semussac Kids étaient

ravis de pouvoir annoncer que 810€ avaient été récoltés au profit de l'association «Les Enchanteuses» (dont la présidente Michèle Dupuy était présente) pour soutenir la recherche et les malades touchés par le cancer. Le chiffre de l'année dernière a été battu !



Les organisateurs ont remercié chaleureusement les Semussacais et d'autres venus des alentours, pour leur générosité.

Judo Club Semussacais vous souhaite une excellente année 2025

Nouveauté de l'année 2024, le club a reçu une labellisation **BRONZE** de la part de France Judo. Il atteste que l'association remplit les conditions de qualité et d'excellence définies dans le cahier des charges de la fédération.

Le 7 septembre, nous avons participé au forum des associations de Semussac, vous nous y avez peut-être croisé d'ailleurs ! Une journée pleine d'échanges avec de belles rencontres et l'occasion pour vous et vos enfants de découvrir le Judo ainsi que notre club.

Cette année, nous avons de nouveau franchi la barre des 100 licenciés, répartie de la manière suivante : 13 Babys, 27 Pré-poussins/Poussins, 23 Poussins/Benjamins, 19 Ados/Adultes et 28 Taïso.

Les cours ont repris et les nombreux tournois aussi pour nos judokas les plus hauts gradés avec de beaux combats dans leurs nouvelles catégories d'âges et de poids.

Pour les plus jeunes, les compétitions ont commencé après les vacances de la Toussaint avec une belle dynamique, et certains ont participé au stage départemental.

Le TAÏSO (préparation du corps) a de nouveau du succès, cette année 28 inscrits. Un groupe toujours aussi plein d'énergie, de partage et d'entraide. Vous pouvez venir découvrir le TAÏSO, le mercredi de 19h15 à 20h30.

Nous remercions la Mairie de Semussac pour son soutien ainsi que nos sponsors : LEM électricité Semussac, Semussac Auto, MC Création Semussac, Carrosserie Lebeau, Ledent menuiserie, Anthony Bernard Peinture, Boucherie l'Authentique et In Extenso expert-comptable Dordogne.



Semussac Kids

Nous sommes l'association des parents d'élèves de Semussac. Nos objectifs sont de proposer tout au long de l'année des animations et des manifestations pour divertir les enfants et recueillir des fonds pour participer financièrement aux sorties scolaires des écoles maternelle et élémentaire de Semussac.

Nous réalisons chaque année comme animation : Halloween, spectacle pour les fêtes de Noël, bourse aux jouets, vêtements et puériculture (en décembre et en mars) et le carnaval au printemps. Pour clôturer l'année scolaire, nous organisons une kermesse sur le stade. En 2025, elle sera prévue le samedi 31 mai.



Toutes nos manifestations sont ouvertes à tous les enfants scolarisés ou non sur la commune.

En 2024, les fonds récoltés ont permis de financer 20€ par élève, soit environ 3 000 € pour l'ensemble des deux écoles. Nous avons ainsi participé au financement de la sortie scolaire, aucune participation financière n'a été demandée aux parents.

Nous tenons également à remercier tous les bénévoles qui nous aident lors de chaque manifestation, le Foyer Rural pour

leur aide et leur soutien, et le Trait d'Union Semussacais pour avoir offert à chaque enfant une médaille dans le cadre du thème des olympiades de notre kermesse.

Nous remercions également la mairie pour l'aide apportée lors de nos manifestations.

Toute l'équipe de Semussac kids vous souhaite à tous une merveilleuse année 2025 !

Agenda

JANVIER

Sam. 18 et dim. 19 janvier

Stage de Kobudo

Dojo et gymnase

Samedi 8h30-18h30

Dimanche 8h30-16h

FÉVRIER

Dimanche 2 février

Loto du Foyer Rural

21h, Gymnase

Sam. 8 et dim. 9 février

Stage Bujustu Ido, diététique japonaise

Dojo et salle Cordouan

Samedi 8h-18h30

Dimanche 8h-18h

Dimanche 23 février

Loto Les Efournigeas

Gymnase

MARS

Dimanche 2 mars

Repas des aînés

Gymnase

Sam. 15 et dim. 16 mars

Carnaval et bourse aux jouets de Semussac Kids

Carnaval : 16h

Bourse : 9h-17h30

Stade et gymnase

Mercredi 19 mars

Cérémonie commémorative

10h45, Monuments aux Morts

Mardi 25 mars

Sortie à Saint Macaire avec le Foyer Rural

Dimanche 30 mars

Repas dansant

Tradition de la vie Rurale

12h, Gymnase

AVRIL

Samedi 5 avril

Loto Les Efournigeas

Gymnase

Dimanche 13 avril

Tournoi du club de judo

Gymnase

Dimanche 20 avril

Brocante de pâques

Team littoral tout terrain

Champ de Foire

Vendredi 25 avril

Concours de boules de

l'Amicale des Boulistes

Terrain de boules

MAI

Jeudi 1^{er} mai

Stage d'Arts martiaux

9h-19h, Dojo

Sam. 3 et dim. 4 mai

Stage d'Arts martiaux

Samedi 13h-18h30

Dimanche 8h30-16h

Dojo

Jeudi 8 mai

Cérémonie commémorative

11h, Place de l'Église

Vendredi 9 mai

Concours de boules de

l'Amicale des Boulistes

Terrain de boules

Sam. 10 et dim. 11 mai

Exposition des Arts créatifs

Foyer Rural

Salle Cordouan

Jeudi 29 mai

Stage d'Arts martiaux

9h-19h, Dojo

Sam. 31 mai et dim. 1^{er} juin

Stage d'Arts martiaux

Samedi 9h-19h

Dimanche 8h30-16h

Dojo

Sam. 31 mai et dim. 1^{er} juin

Kermesse de Semussac Kids

Gymnase et stade

JUIN

Dimanche 8 juin

Brocante Amicale des Boulistes

Champ de Foire

Vendredi 13 et 27 juin

Concours de boules de

l'Amicale des Boulistes

Terrain de boules

Du 2 au 15 juin

Tournoi de tennis

Gymnase

Du 20 au 22 juin

50 ans du Foyer Rural

Gymnase et salle Cordouan

le 20, à partir de 17h

JUILLET

Dimanche 6 juillet

Brocante Les Efournigeas

Champ de Foire

Vendredi 11 et 25 juillet

Concours de boules de

l'Amicale des Boulistes

Terrain de boules

Du 26 juillet au 10 août

Stage d'été d'aïkido

8h30-21h, Dojo

AOÛT

Sam. 2 et dim. 3 août

Fête des Battages

Tradition de la vie Rurale

Mardi 12 août

Don du sang

8h-15h, Gymnase

Vendredi 15 août

Brocante

Champ de Foire

Samedi 16 août

Fête du Melon

Les Efournigeas

Champ de Foire

À LA HAUTEUR
des Cimes

Nos + :
Intervention 24h/24, 7 jours sur 7 en cas d'intempérie
Possibilité de louer une fendeuse à bûches.
Conseils et devis gratuits.

www.alahauteurdescimes.fr

elagage abattage broyage rognage urgences
Philippe Lesourd
06 76 02 19 82
contact@alahauteurdescimes.fr
Rioux, Saintes, Royan, St-Georges de Didonne
Saujon, Cozes, Gémovac

DEVIS GRATUIT

À la Hauteur des Cimes est à votre disposition pour l'entretien de vos arbres et de vos végétaux :
Elagage toute hauteur • Abattage, broyage des branches et nettoyage du chantier
Taille de haies • Enlèvement des nids de chenilles processionnaire • Rognage des souches



Problème informatique ? Ordinateur trop lent ? Virus, Espions ...

Nous avons la solution !

Installation de box, imprimante, anti-virus, dépannage ordinateurs toutes marques, optimisation de votre ordinateur, vente et conseil informatique, particuliers et professionnels



05 46 39 26 99

Compudoc
royan-informatique.fr



GNS
NAUTIQUE
SPECIALISTE SEMI-RIGIDE



Centre de réparation
toutes marques
Remplacement de flotteur
Antifouling - Entretien
ACHAT - VENTE BATEAU
06 08 74 08 67


CHEMINÉES & DÉCORS
VENTE ET INSTALLATION DE CHEMINÉES, D'INSERTS ET DE POÊLES BOIS & GRANULÉS



Cédric MOREAU
ZA Pré Chardon
17120 SEMUSSAC
Tél. : 05 46 05 84 37
chemineesetdecors@gmail.com



ÉLECTRICITÉ
DOMOTIQUE
DÉPANNAGE
VIDÉO SURVEILLANCE
CLIMATISATION
ALARME INTRUSION
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
MOTORISATION PORTAIL

06 81 96 99 81
17120 SEMUSSAC

BAUDRIT Jean-Nicolas
www.domotech17.fr
domotech17@hotmail.com

Magazine édité par la mairie de Semussac -
Tél : 05 46 05 18 05 - accueil@mairiesemussac.fr

Tirage à 1500 exemplaires. ISSN n° en cours

Directrice de publication : Michèle CARRÉ

Comité de rédaction : Patrick LAUNAY, Ginette DEVOYON,
Pascale BODIN

Conception graphique : Mercure Communication

Impression : Imprimerie Gagniol, 14 avenue Maryse Bastié, 7200 Royan
Ont contribué à la réalisation de ce numéro : les élus et agents de la commune, les associations

Toute reproduction même partielle, des textes, illustrations et photographies est interdite sans accord préalable. Le magazine de Semussac n'est pas responsable des textes, photographies, illustrations et dessins qui lui sont envoyés. Ils sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.
Couverture ©Patrick LAUNAY

Expression de l'opposition

TRIBUNE LIBRE

(Droit d'expression article L-2121-27-1 du
Code Général des Collectivités Territoriales)

par la liste **Le Trait d'Union pour le renouveau des Semussacais**

Bernard BONILLA, Carole MEILLAT, Emmanuel JACQUES

Les élus d'opposition s'adressent à vous...

Vous avez été près de 40% à nous faire confiance lors de l'élection du 29 septembre, et nous vous en remercions.

Qualifiés «d'élus d'opposition », nous sommes là avant tout pour défendre les intérêts de TOUS les Semussacais et nous nous investissons pour la mission qui nous a été confiée.

Les commissions où nous sommes présents :

Commissions municipales

- Urbanisme et voirie : Bernard BONILLA
- Marchés publics passés en procédure adaptée : Carole MEILLAT
- Finances : Emmanuel JACQUES

Commissions intercommunales (CARA)

- Développement économique : Bernard BONILLA
- Culture et Patrimoine : Carole MEILLAT

- Développement durable et Energies : Emmanuel JACQUES

Nous resterons fidèles à nos engagements : proximité et communication. A cet effet, vous trouverez, en bas de cet article, nos coordonnées (qui n'ont pas pu être enregistrées sur le site de la commune). Vous pourrez ainsi nous contacter pour nous faire part des sujets qui vous préoccupent et que nous pourrions aborder avec nos collègues municipaux afin de vous apporter une réponse, voire une solution.

Vous connaissez les dossiers qui nous tiennent à cœur, ils ont été maintes fois abordés lors de ces derniers mois.

Outre les sujets de fond, comme les intérêts financiers de la commune, l'actualité fait que nous avons eu à traiter en premier lieu 2 sujets dont voici l'avancée, à l'heure où ces lignes sont rédigées :

Les écoles

Vous connaissez, tous, les conditions de travail des écoliers et des enseignants qui se dégradent suite aux différentes fermetures de classes. En moins de 10 ans, la maternelle et l'élémentaire ont fermé chacune une classe, ce qui fait monter les effectifs des enfants, notamment la maternelle qui atteint 28 élèves par classe ! Le déséquilibre créé par les demandes de scolarisation hors secteur fait craindre une fermeture

de classe supplémentaire en élémentaire, ce qui dégraderait plus encore les conditions de travail de chacun. Aussi, nous avons demandé, dès novembre 2024, la création d'une commission municipale dédiée à ce sujet, afin de préserver les écoles. La procédure annuelle de la carte scolaire nous impose son rythme puisqu'en décembre il faut remonter les effectifs pour l'année suivante et que dès février s'instaure le dialogue entre la municipalité et l'inspecteur d'académie.

Un méthaniseur à Semussac - route de Cozes

Nous avons évoqué ce projet à l'été 2023, après sa présentation lors du conseil municipal du 17 juillet 2023 par M. Balay. Une réunion publique d'information à l'automne 2023 avait été annoncée et nous avons demandé à ce qu'un référendum local soit ensuite organisé. Depuis, plus de nouvelles.

Nous avons demandé à voir le dossier en mairie le 22 octobre 2024. Cette consultation nous a été refusée. Suite à cela, lors d'une réunion d'information le 12 novembre, nous avons appris que ce projet était bien avancé, et que la municipalité avait rendez-vous en Préfecture pour le présenter. Nous trouvons surprenant que l'actuelle majorité municipale n'a jamais évoqué ce projet lors de la récente campagne électorale.

Nous continuons à demander aux porteurs de ce projet de réaliser une réunion publique, comme ils s'y sont engagés à l'été 2023, et de demander leur avis aux Semussacais.

Parallèlement, les zones accidentogènes

Nous avons déjà évoqué, en commission voirie, certaines de ces zones afin de trouver une solution. Nous restons également vigilants sur ce point.

D'autres sujets seront également bientôt abordés et nous vous en rendrons évidemment compte.

Nous vous renouvelons nos remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée et nous restons à votre écoute.

Bernard BONILLA : bernard.bonilla@hotmail.com / 06 07 05 35 00

Carole MEILLAT : cmeillat.mairie@gmail.com

Emmanuel JACQUES : valerianes@orange.fr / 06 72 61 36 11



Le jour même
collecte à partir de 14h



La veille au soir
collecte à partir de 6h

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 mercredi	1 samedi	1 samedi	1 mardi	1 jeudi	1 dimanche
2 jeudi	2 dimanche	2 dimanche	2 mercredi	2 vendredi	2 lundi
3 vendredi	3 lundi	3 lundi	3 jeudi	3 samedi	3 mardi
4 samedi *	4 mardi	4 mardi	4 vendredi	4 dimanche	4 mercredi
5 dimanche	5 mercredi	5 mercredi	5 samedi	5 lundi	5 jeudi
6 lundi	6 jeudi	6 jeudi	6 dimanche	6 mardi	6 vendredi
7 mardi	7 vendredi	7 vendredi	7 lundi	7 mercredi	7 samedi
8 mercredi	8 samedi	8 samedi	8 mardi	8 jeudi	8 dimanche
9 jeudi	9 dimanche	9 dimanche	9 mercredi	9 vendredi	9 lundi
10 vendredi	10 lundi	10 lundi	10 jeudi	10 samedi	10 mardi
11 samedi	11 mardi	11 mardi	11 vendredi	11 dimanche	11 mercredi
12 dimanche	12 mercredi	12 mercredi	12 samedi	12 lundi	12 jeudi
13 lundi	13 jeudi	13 jeudi	13 dimanche	13 mardi	13 vendredi
14 mardi	14 vendredi	14 vendredi	14 lundi	14 mercredi	14 samedi
15 mercredi	15 samedi	15 samedi	15 mardi	15 jeudi	15 dimanche
16 jeudi	16 dimanche	16 dimanche	16 mercredi	16 vendredi	16 lundi
17 vendredi	17 lundi	17 lundi	17 jeudi	17 samedi	17 mardi
18 samedi	18 mardi	18 mardi	18 vendredi	18 dimanche	18 mercredi
19 dimanche	19 mercredi	19 mercredi	19 samedi	19 lundi	19 jeudi
20 lundi	20 jeudi	20 jeudi	20 dimanche	20 mardi	20 vendredi
21 mardi	21 vendredi	21 vendredi	21 lundi	21 mercredi	21 samedi
22 mercredi	22 samedi	22 samedi	22 mardi	22 jeudi	22 dimanche
23 jeudi	23 dimanche	23 dimanche	23 mercredi	23 vendredi	23 lundi
24 vendredi	24 lundi	24 lundi	24 jeudi	24 samedi	24 mardi
25 samedi	25 mardi	25 mardi	25 vendredi	25 dimanche	25 mercredi
26 dimanche	26 mercredi	26 mercredi	26 samedi	26 lundi	26 jeudi
27 lundi	27 jeudi	27 jeudi	27 dimanche	27 mardi	27 vendredi
28 mardi	28 vendredi	28 vendredi	28 lundi	28 mercredi	28 samedi
29 mercredi		29 samedi	29 mardi	29 jeudi	29 dimanche
30 jeudi		30 dimanche	30 mercredi	30 vendredi	30 lundi
31 vendredi		31 lundi		31 samedi	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 mardi	1 vendredi	1 lundi	1 mercredi	1 samedi	1 lundi
2 mercredi	2 samedi	2 mardi	2 jeudi	2 dimanche	2 mardi
3 jeudi	3 dimanche	3 mercredi	3 vendredi	3 lundi	3 mercredi
4 vendredi	4 lundi	4 jeudi	4 samedi	4 mardi	4 jeudi
5 samedi	5 mardi	5 vendredi	5 dimanche	5 mercredi	5 vendredi
6 dimanche	6 mercredi	6 samedi	6 lundi	6 jeudi	6 samedi
7 lundi	7 jeudi	7 dimanche	7 mardi	7 vendredi	7 dimanche
8 mardi	8 vendredi	8 lundi	8 mercredi	8 samedi	8 lundi
9 mercredi	9 samedi	9 mardi	9 jeudi	9 dimanche	9 mardi
10 jeudi	10 dimanche	10 mercredi	10 vendredi	10 lundi	10 mercredi
11 vendredi	11 lundi	11 jeudi	11 samedi	11 mardi	11 jeudi
12 samedi	12 mardi	12 vendredi	12 dimanche	12 mercredi	12 vendredi
13 dimanche	13 mercredi	13 samedi	13 lundi	13 jeudi	13 samedi
14 lundi	14 jeudi	14 dimanche	14 mardi	14 vendredi	14 dimanche
15 mardi	15 vendredi	15 lundi	15 mercredi	15 samedi	15 lundi
16 mercredi	16 samedi	16 mardi	16 jeudi	16 dimanche	16 mardi
17 jeudi	17 dimanche	17 mercredi	17 vendredi	17 lundi	17 mercredi
18 vendredi	18 lundi	18 jeudi	18 samedi	18 mardi	18 jeudi
19 samedi	19 mardi	19 vendredi	19 dimanche	19 mercredi	19 vendredi
20 dimanche	20 mercredi	20 samedi	20 lundi	20 jeudi	20 samedi
21 lundi	21 jeudi	21 dimanche	21 mardi	21 vendredi	21 dimanche
22 mardi	22 vendredi	22 lundi	22 mercredi	22 samedi	22 lundi
23 mercredi	23 samedi	23 mardi	23 jeudi	23 dimanche	23 mardi
24 jeudi	24 dimanche	24 mercredi	24 vendredi	24 lundi	24 mercredi
25 vendredi	25 lundi	25 jeudi	25 samedi	25 mardi	25 jeudi
26 samedi	26 mardi	26 vendredi	26 dimanche	26 mercredi	26 vendredi
27 dimanche	27 mercredi	27 samedi	27 lundi	27 jeudi	27 samedi
28 lundi	28 jeudi	28 dimanche	28 mardi	28 vendredi	28 dimanche
29 mardi	29 vendredi	29 lundi	29 mercredi	29 samedi	29 lundi
30 mercredi	30 samedi	30 mardi	30 jeudi	30 dimanche	30 mardi
31 jeudi	31 dimanche		31 vendredi		31 mercredi